L'an deux mil vingt-six, le 3 novembre,

Je soussigné,

MICHIELS Florentin, Géomètre-Expert, légalement admis et assermenté près du Tribunal de Première Instance séant à NAMUR, inscrit au tableau des Conseils Fédéraux sous le numéro GEO221590, faisant élection de domicile au siège de la S.R.L. Géomètre-Expert Michiels F. établie rue de Soye 23 - 5150 Franière inscrite auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE1018.032.024,

Agissant à la requête de:

DAUGINET Ernest, propriétaire des parcelles cadastrées commune de NAMUR 8 DIV / TEMPLOUX / SECTION E / N°73 et 72K.

Aux fins de :

- Procéder à la division desdites parcelles suivant la configuration souhaitée.

Déclare :

- Avoir procédé aux opérations de mesurage nécessaires à l'exécution de ma mission, et avoir positionné les limites représentées au plan ci-joint, sous réserve des droits des propriétaires voisins et/ou titulaires de droits réels éventuels non signataires au présent document, suivant les informations que j'ai en ma connaissance et en fonction des éléments ci-apres :
- Avoir consulté les données du SPF Finances mis à disposition en ligne aux Géomètres-Experts.
- Avoir effectué les recherches d'usages auprès de l'administration Mesures et Evaluations (Cadastre).
- N'avoir retrouvé aucun plan pour et autour desdites parcelles.
- Avoir mesuré le terrain et les éléments me permettant de reconstruire le périmètre de la parcelle en date du 30/10/2026.

Fixe :

- Le périmètre du *Lot 1*, dont la contenance est 14a 63ca, est représenté sous liseré bleu.
- Le périmètre du *Lot 2*, dont la contenance est 15a 54ca, est représenté sous liseré orange.

Les limites figurant au présent plan qui ne sont pas justifiées par des titres ou qui n'ont pas fait l'objet d'un accord entre parties sont indiquées à titre purement indicatif et ne sont pas juridiquement opposables.

Ma mission étant terminée, j'ai clos et signé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit, en mon bureau à la date mentionnée ci-dessus.

MICHIELS Florentin
Géomètre-Expert
GEO221590

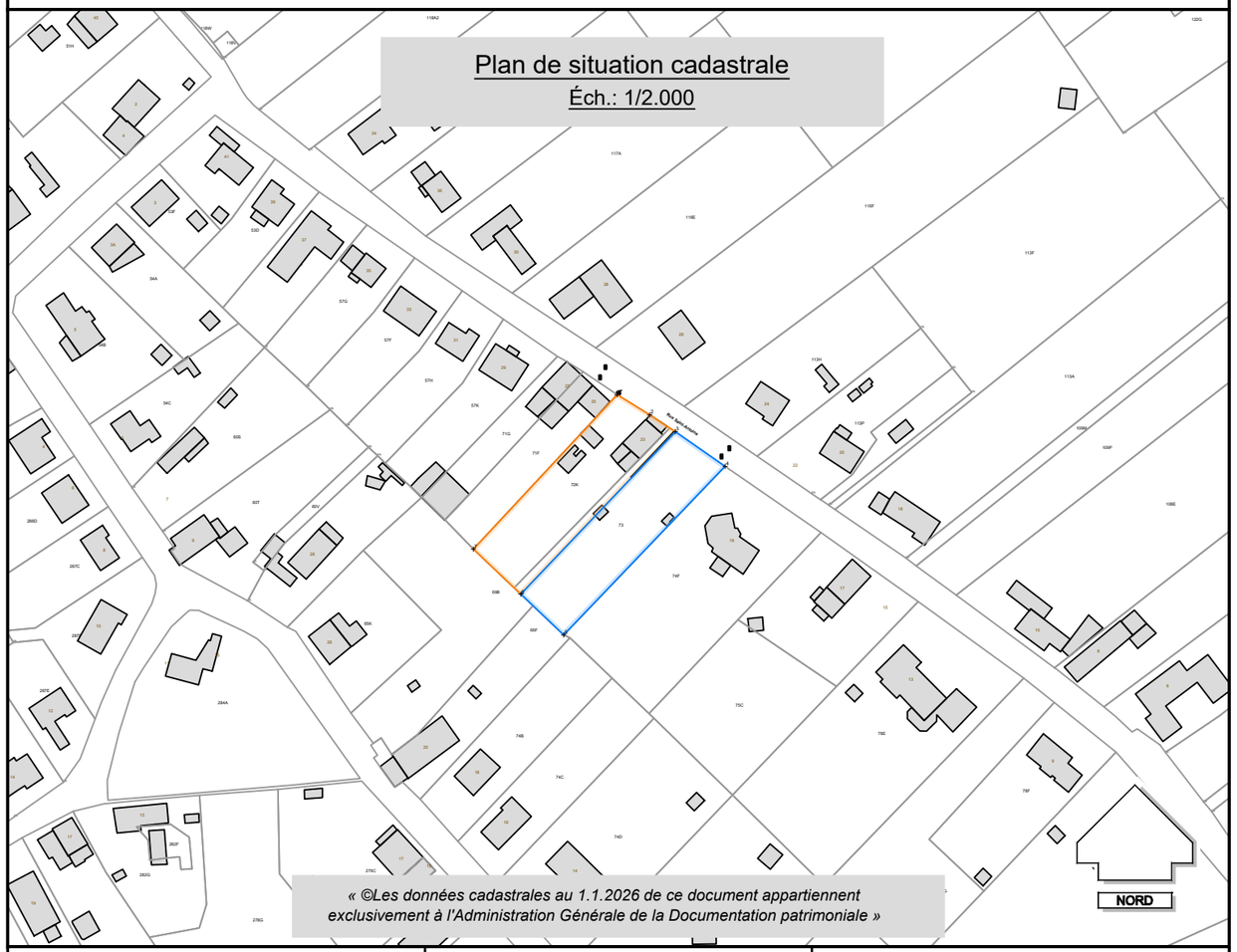
Province de NAMUR
Commune de Namur

Plan de divsion

Entité de Temploux

NAMUR 8 DIV / TEMPLOUX / SECTION E / N°73 et 72K

Plan de situation cadastrale
Éch.: 1/2.000



« ©Les données cadastrales au 1.1.2026 de ce document appartiennent exclusivement à l'Administration Générale de la Documentation patrimoniale »

Date : 03/011/2026	Réf : 2026-20-01 P01a	Échelle : 1 / 300

GÉOMÈTRE MICHIELS F.

Géomètre-Expert Michiels F.

Rue de Soye 23 - 5150 Franière

Tél.: +32 471 56 52 31 - E-mail: geo.michiels@hotmail.com

Plan de division - Échelle 1/300

NORD

Légende

Parcellaire cadastral	
Bâtiment cadastral	
Chambre de visite	CV
Avaloir	
Nouvelle borne	
Poteau éclairage	
Palissade	
Clôture	
Piquet de clôture	

57K
71G
71F
72K
73
74F
69B
66F

25
23
19

Rue Saint-Antoine

-12.60m-
-9.98m-
-19.90m-
-69.09m-
-78.44m-
-76.45m-
-21.40m-
-19.38m-

Clôture mitoyenne
Clôture mitoyenne

Lot 2
15a 54ca

Lot 1
14a 63ca

Palissade ne faisant pas partie de la propriété



Listing des points
Lambert 72

Points	X	Y	Nature
1	176257.32	130151.53	Piquet clôture
2	176268.05	130144.92	Coin bâtiment
3	176276.37	130139.42	Coin Mur
4	176292.70	130128.05	Piquet clôture
5	176239.80	130072.85	Piquet clôture
6	176225.76	130086.21	Nouvelle borne
7	176210.25	130100.95	Piquet clôture

Géomètre-Expert Michiels F. - Tel: +32 471 56 52 31 - Mail: geo.michiels@hotmail.com

Dossier: 2026-20-01 P01a - Date: 02/11/2026